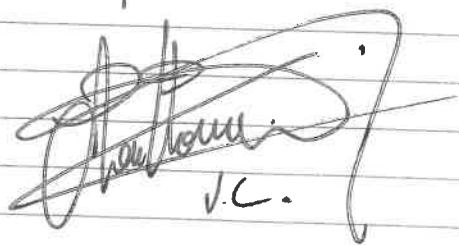


⑥ Se présente M^{me} Vanessa CHAILLOUX Présidente
de la S^{te} "CLAVE" vos voyages autrement 104 route
des Pyrénées C4300 Nant tel 055967.63.59. port 0786
24.46.14. www.elagage-clave.com ou contact@elagage-
clave.com. Qui s'élève:

Je vous tiens au courant sans lequel nous expliquons
que les parcelles BK 170 et BK 172 sont classées au PLU 2025
en zone "N". Ceci est une aberration car nous sommes
propriétaires de ces parcelles par l'extension de notre entreprise.
au PLU elle était classée en Uyt. Nous souhaitons dans le
but de l'extension de notre activité que la classification
d'un site industriel soit conservée pour l'exploitation de
matières. Cinq emplois sont prévus pour cette extension et
l'entreprise sera enrichie de 23 emplois.


V.C.



Communauté des Communes de LACQ ORTHEZ
Rond-Point des Chênes
64150 MOURENX

À MONT, le 21/08/2025

Objet : Classification parcelles BK 170 et BK 172 – PLUI 2025

Monsieur LE PRESIDENT de la Communauté de Communes de Lacq Orthez,
Monsieur LE COMMISSAIRE ENQUETEUR,

Nous avons été informés par la Mairie de Mont que dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLUI, un terrain classé industriel que nous avons acheté en 2024 et que nous exploitons pour notre entreprise doit être classé en Zone Naturelle.

Ce terrain est divisé en **deux parcelles au cadastre numérotées BK 170 et BK 172.**

Nous sommes très inquiets et surpris de cette classification, nous ne comprenons pas comment un terrain industriel utilisé par une entreprise puisse être classé en zone naturelle.

Actuellement, ce terrain ne dispose d'aucun arbre ou plantation. Il est clôturé et fermé par un portail électrique.

Sur ce terrain, nous avons installé notre plateforme de stockage de bois et travaillons depuis quelques mois avec un architecte pour faire construire trois nouveaux bâtiments :

- L'un servant à la revalorisation de bois : bois issu de nos chantiers, transformé en plaquette et envoyé pour revalorisation sur le Bassin de Lacq.
- Deux pour la location à de nouvelles entreprises voulant s'implanter sur le bassin.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte notre requête de ne pas changer la classification des parcelles BK 170 et BK 172 en zone naturelle et de maintenir le classement UY zone constructible zone industrielle.

Vanessa CHAILLOUX, Présidente

Le terrain concerné parcelles BK 170 et BK 172 : à côté du 104 Route des Pyrénées 64300 MONT

- (parcelles en rouge)



1/ DEFRICHAGE DU TERRAIN

- **01/09/2022** : Demande du Conseil Départemental (propriétaire à l'époque) pour défricher la parcelle BK 146
- **Défrichage effectué en octobre 2022.**



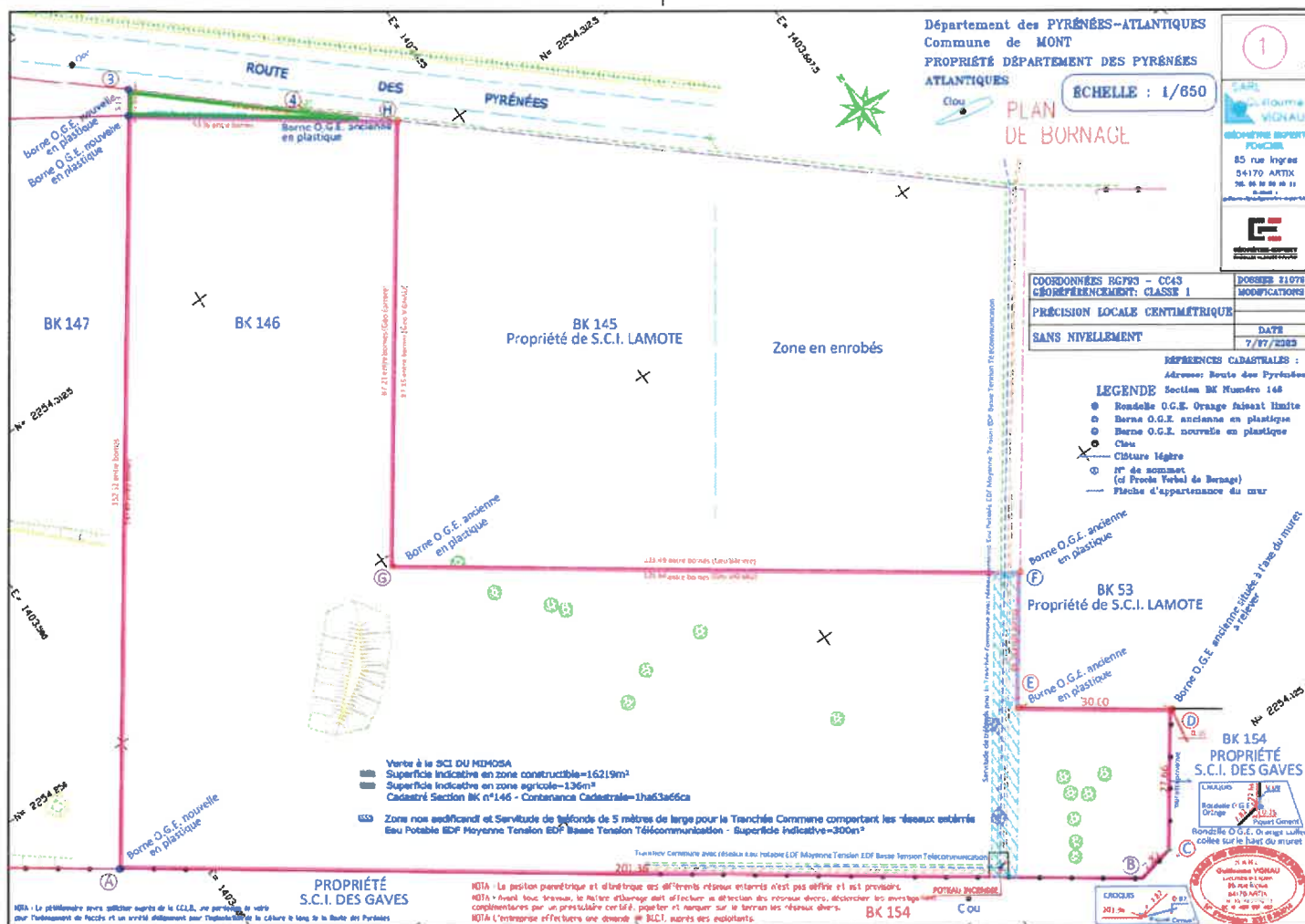
2/ ACHAT DE LA PARCELLE BK 146

- **28/09/2023 : OPERATION 1** : Achat de la parcelle BK 146 au Conseil Départemental par l'Entreprise CLAVÉ via la SCI DU MIMOSA

Après l'achat de la parcelle BK147 pour implanter son nouveau dépôt, l'entreprise CLAVÉ avait un besoin d'extension pour ses activités.

SUPERFICIE CONSTRUCTIBLE UY : 16219 m²

SUPERFICIE EN ZONE AGRICOLE : 136m²



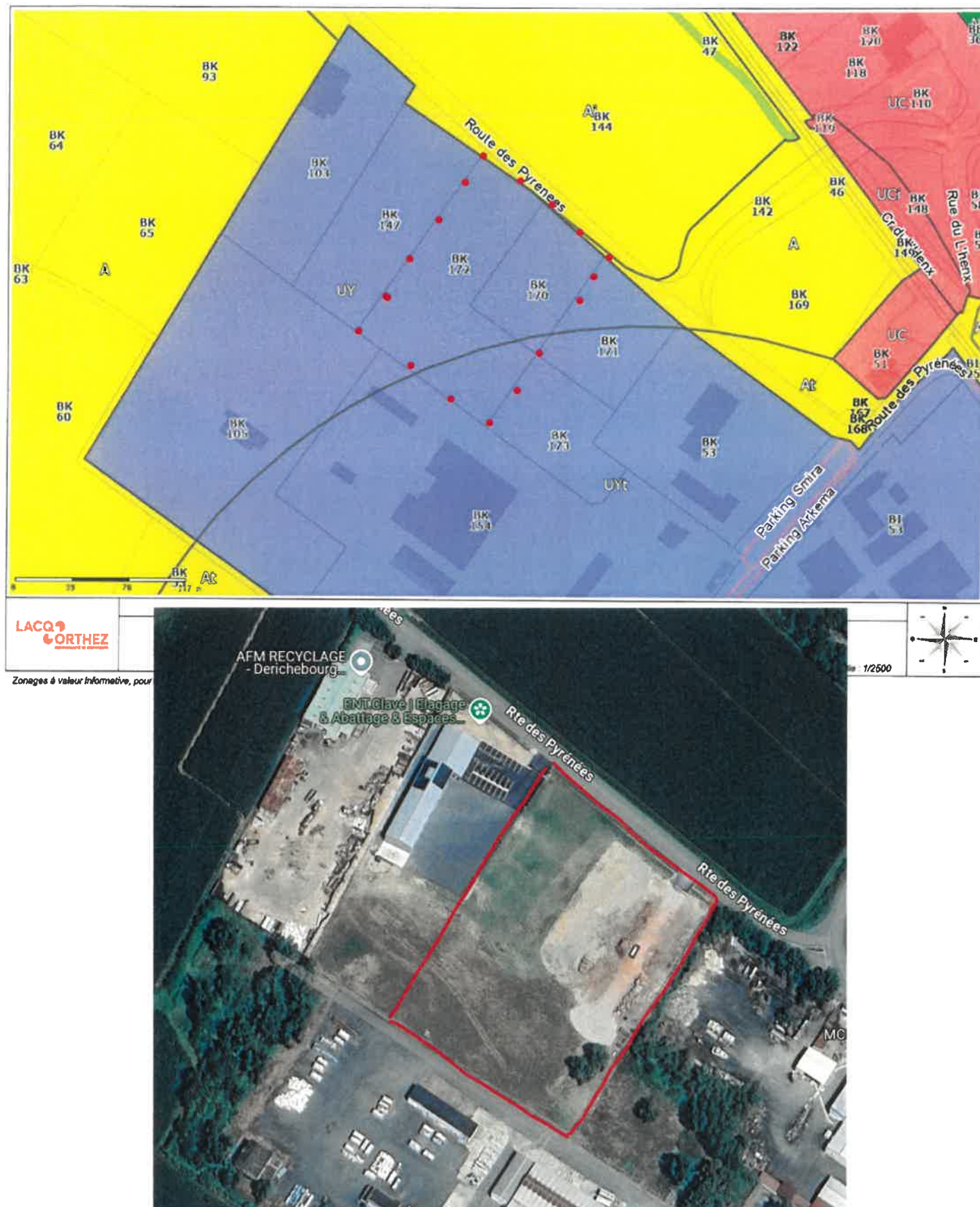
Page 5 sur 10

4/ SITUATION ACTUELLE DES PARCELLES BK 170 et BK 172

- SITUATION ACTUELLE DU TERRAIN AU 01/02/2025 :

Parcelles BK 170 et 172 classée en zone constructible UY : surface totale 15 992 m²

Exploitation par l'Entreprise CLAVÉ : plateforme de stockage du bois











N° 6



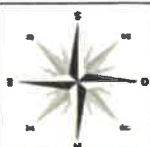
Plan 1



624

Edité le 22/08/2025

Plan 1



8 16 24 32 m

BK
154

BK
105

BK
173

BK
171

EN FACE LOUS PERROUS
MONT

BK
172

BK
170

UY1

BK
147

BK
103

BK
144

R



8 49 98 147 m

